

Remorque de travail
(véhicule spécial) *

Marque de fabrique

EDILMAC

Type

E 231
(A partir du No 303)

Fiche d'homologation No

CH 9237 04

Constructeur

SpA GRU EDILMAC, Via Sulmona 8, I-20139 Milano / (I)

Identification

"E231" sur la plaquette du constructeur

Plaquette constructeur

à droite, latéralement sur le coffre à commandes

Numéro du châssis

à gauche, à l'avant, en haut, sur le longeron, derrière disp.d'accoupl.

Importateur principal

HANS KOCH AG, Maschinenfabrik, 6210 Sursee (au chariot avant

Véhicule homologué

313

Châssis

Nombre d'essieux

2

Nombre de roues

6

Suspension

-

Direction

cheville centrale

Frein de service

à air comprimé, 2-conduites, indirect, à expansion interne,
sur les roues arrière

Frein d'arrêt

mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière, à vis

Carrosserie

grue

Poids

avant

arrière

total

Dimensions

intérieur

extérieur

Poids à vide

Charge utile ou

Poids effectif

Poids total

Garantie fabrique

Dimens. pneus

Ply / bar

Charge

pour V max

Vitesse maximale selon constructeur

Vitesse maximale selon tenue de route

Longueur

14320

6050

7850

13900

Largeur

2400

(y compris le lest)

Hauteur

4000

8000

8000

14100

Porte à faux

av

av

4380

11.5-15

30-7.7

ar

ar

5400

24 / 8,0

16 / 8,0

Empattement

4540

8000

8400

Voie

av

540

ar

1880

20

20

Dist. anneau axe

av

2300

ar

6840

Distance pivot

-

axe ar

20

Equipement		R	(E)
Feux rouges		S1	(E)
Feux stop			
Clignoteurs	av		
	ar	2a	(E)
Catadioptrés	av	I	(E)
	lat.	I	(E)
	ar	III	(E)
Feux de gabarit	av	SAW CH 1 1107 02	
	lat.	-	
	ar	1/SAW CH 1 1103 01	
	ar vers l'av	ML CH 1 2204 02	
Eclairage plaque		-	
Cale		350 x 150 x 170 mm	

Moteur de travail	(moteur électrique)	
Marque	_____	Type _____
Bruit	_____	à t/min _____
Silencieux	_____	
Mesure des gaz	_____	
Déparasitage	_____	

Indications pour le permis de circulation		
Genre remorque	Remorque de travail (vhc spécial)	
Marque et type	EDILMAC E 231	
FH-No CH	9237 04	
Carrosserie	grue	
Poids à vide	_____	Charge utile _____
Poids de service	13900	Poids total _____

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

*) Véhicule spécial: le poids, le porte à faux arrière.

A noter dans le permis de circulation:

118 - Vitesse max. 20 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire

125 - Autorisation spéciale obligatoire

137 - Signalisation obligatoire des parties suivantes du véhicule: panneau jaune/noir à l'arrière de la grue et sur les supports des feux AV+AR; feu de gabarit et signal à l'extrémité AR de la grue

140 - les béquilles doivent être repliées et assurées solidement avant la course

141 - il est obligatoire d'assurer les parties suivantes du véhicule: chariot supérieur, chariot mobile mécanique

-les feux prescrits doivent être montés

Lieu et date de l'homologation Sursee, 17.07.79

Service fédéral d'homologation